

Direction de l'Enseignement, de la Formation,
de l'Insertion et de la Jeunesse
BP 41 – 98860 KONE

Enseignement du premier degré (*maternelle, primaire*)
et du second degré (*collège, lycée général et lycée prof.*)

Date limite de dépôt : 31 octobre 2026

Dépôt en ligne : <https://als-extranet.province-nord.nc>

Renseignements : Tél. 47 72 27 - Appel gratuit : 05 00 69 du lundi au vendredi 7H30 à 11H30
E-mail : defij-alsc@province-nord.nc

DOSSIER PAR FOYER non boursier

Site internet : <https://www.province-nord.nc/demarches/demande-bourse-premier-second-degres-2027>

A/ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(UX) A COMPLETER				
☐ PERE ☐ TUTEUR		☐ MERE ☐ TUTRICE		
* Marié Veuf Concubinage Pacsé Séparé Divorcé ou Célibataire		* Mariée Veuve Concubinage Pacsée Séparée Divorcée ou Célibataire		
*entourez votre choix				
NOM :		NOM :		
Prénoms :		Prénoms :		
Date de naissance : et lieu :		Date de naissance : et lieu :		
ADRESSE complète du domicile :		ADRESSE complète du domicile :		
BP : Code postal : Commune :		BP : Code postal : Commune :		
N° de téléphone du fixe (de la maison) :		N° de téléphone du fixe (de la maison) :		
Mobilis :		Mobilis :		
Adresse e-mail :		Adresse e-mail :		
PROFESSION : depuis le :		PROFESSION : depuis le :		
Adresse du lieu de travail		Adresse du lieu de travail		
EMPLOYEUR :		EMPLOYEUR :		
B/ ENFANTS A CHARGE SCOLARISES et A SCOLARISER ou ETUDIANTS A COMPLETER				
NOM et Prénoms de la fratrie	Date & lieu de naissance	Etablissement scolaire 2027	Classe 2027	Qualité (Pensionnaire, Demi-pensionnaire, Externe)
C/ AUTRES PERSONNES A VOTRE CHARGE : PERSONNE A MOBILITE REDUITE, PERSONNE NON SCOLAIRE MOINS DE 21 ANS A COMPLETER				
NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEN DE PARENTE		
Je (Nous), soussigné(s) NOM(S) ET PRENOM(S) DECLARE(ONS) SUR L'HONNEUR QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SONT EXACTS.				
A.....LE.....SIGNATURE..... « IL EST RAPPELE QUE LES FRAUDES ET TENTATIVES DE FRAUDES SONT PASSIBLES DE SANCTIONS PENALES PREVUES AUX ARTICLES 313-1, 313-3, 433-19 ET 441-7 DU CODE PENAL ET PEUVENT CONDUIRE A LA SUSPENSION DE L'INSTRUCTION OU AU RETRAIT DES DROITS DONT LE BENEFICE ETAIT DEMANDE »				

A REMPLIR SELON VOTRE SITUATION :**ATTESTATION DE NON-RESSOURCES :**

Je (Nous) soussigné(e/s)

Certifie(nt) sur l'honneur :

- n'exercer aucune activité professionnelle et n'avoir eu aucun revenu durant les 6 derniers mois ;
- que les renseignements de la présente attestation sont exacts.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A..... Le..... SIGNATURE :

« Toute fausse déclaration est passible des peines prévues du code pénal »

CONDITIONS D'ATTRIBUTION**PIECES JUSTIFICATIVES à fournir selon votre situation**

« Les élèves qui fréquentent les établissements publics et privés de l'enseignement des premier et second degré ainsi que ceux des écoles maternelles, en province Nord, peuvent bénéficier sous certaines conditions d'allocations scolaires »

-Le formulaire de demande renseigné ;

-Une notification d'affectation en lycée, un certificat de scolarité si étudiant de l'enseignement supérieur, une attestation de reconnaissance en situation de handicap ;

CRITERE DE RESIDENCE

Les parents demandeurs doivent apporter la preuve qu'ils résident et ont leur centre principal de leurs intérêts matériels et moraux dans la Province Nord.

-Un relevé d'identité bancaire ou postale, d'un compte courant valide et une pièce d'identité du titulaire ;

CRITERE D'AGE

Age minimum : 2 ans et 7 mois au 1^{er} janvier 2027 (être né avant le 1^{er} juin 2024) ;
Age maximum : jusqu'à la fin des études secondaires.

-Une fiche familiale d'état civil ou photocopie du livret de famille ou certificat de situation de famille ou bulletins de naissance (parents et enfants) ;

CRITERE DE SCOLARITE

Respecter les exceptions pour une scolarité hors de la province Nord :

- Demande d'accueil dans les établissements scolaires de la province Nord et les internats, ne pouvant être satisfaite, faute de places ;
- Problème de santé avéré médicalement ;
- Rapprochement familial pour la durée de l'année scolaire entamée ;
- Etablissement scolaire le plus proche du domicile familial ;
- Avoir formulé au moins un vœu d'étude au sein d'un établissement scolaire de la province Nord.

-Une carte couverture sociale à jour (cafat ou autre)

-Une quittance de loyer, d'électricité, d'eau ou d'ordures ménagères. En cas d'hébergement, fournir une attestation du logeur **en précisant la date d'arrivée**, sa pièce d'identité et un des documents précités ;

CRITERE DES RESSOURCES

Quotient familial (QF) doit être inférieur ou égal à 52 312FCFP

Intitulé / Référence	Nombre de parts
Père et mère vivant au foyer	2 parts
Un parent chef de famille monoparentale	2 parts
Un enfant à charge (pour les non-scolarisés jusqu'à 21 ans)	1 part
Personne à charge supplémentaire	1 part
Un enfant inscrit au lycée ou dans l'enseignement supérieur	2 parts
Un enfant à mobilité réduite reconnu par l'organisme compétent	2 parts

-Les avis d'imposition ou de non-imposition 2025 des parents (si ceux-ci ne sont pas disponibles, il faut fournir les déclarations des revenus et transmettre les avis fiscaux dès leur réception ;

-Les trois (3) dernières fiches de salaire et celle de *Décembre de l'année N-1* pour les salariés lorsqu'ils ne sont pas en possession du document fiscal

--Pour les personnes sans revenu, veuillez compléter l'attestation de non-ressources ci-dessus ;

-Une attestation de pension retraite et complément de retraite de solidarité indiquant les montants

-Une attestation de l'allocation de chômage totale ou partielle mentionnant la durée et le montant de l'allocation

-Une attestation de pointage délivrée par l'organisme compétent

-En cas de divorce, de séparation ou de placement social, les revenus du parent responsable de l'enfant ainsi qu'un jugement du tribunal ou tout autre document justifiant de la situation

-Toute pièce complémentaire pouvant renseigner les services intéressés (changement de situation, résultat d'affectation, acte de décès, changement de nom, ...)

Pour tout renseignement complémentaire appelez le 05 00 69 « service des bourses ».

**DEPOT DU DOSSIER COMPLET DANS LES MEILLEURS
DELAIS ET AVANT LE 31 OCTOBRE 2026**

Attention : tout dossier incomplet sera rejeté et aucun dossier remis hors délai ne sera pas accepté. .